

ÉCRIRE L'AMAZIGH

*Vers une langue
et une grammaire unifiées*



CHERIF ARBOUZ

UP
blisher

EXTRAIT

Écrire l'amazigh

*Vers une langue
et une grammaire unifiées*

Chérif Arbouz



Avant-propos

Rien de mieux approprié pour aborder le sujet du présent ouvrage, que l'extrait suivant du manifeste « Défense et illustration de la langue française », publié en 1549 par Joachim Du Bellay.

« Ne pensez donc, quelque diligence et industrie que vous puissiez mettre en cet endroit, faire autant que notre langue, encore rampante à terre, puisse hausser la tête et s'élever sur pieds ? »

Ainsi donc s'exprimait le célèbre poète, plaidant en faveur de la promotion de la langue française, face à l'impérieuse domination du latin, la langue savante alors commune à toutes les nations d'Europe.

À peu de choses près, cette exhortation pourrait aujourd'hui s'adresser à tous ceux qui ont à cœur le devenir de la langue amazighe, laquelle présentement se trouve dans une situation comparable à celle de la langue française au 16^e siècle. Voyons cela à la lumière de ce qui suit.

Au début des temps historiques, toutes les populations d'Afrique du nord s'exprimaient à travers la langue

amazighe, laquelle alors s'écrivait grâce à un alphabet connu sous le nom de « tifinagh », c'est-à-dire « les lettres ». Cependant ce mode d'écriture cessa d'être pratiqué, partageant ainsi le sort des hiéroglyphes égyptiens dont il était contemporain. Ensuite, avec l'émergence successive des civilisations phénicienne, grecque, latine, puis arabe, vint le temps où l'antique Numidie (l'Algérie actuelle) subit l'influence de celles-ci, et au fil des siècles, ses élites cultivées ne s'exprimèrent plus par écrit, qu'à travers la langue qui selon l'époque concernée traduisait cet état de choses. Cette situation se maintint durant presque deux millénaires, puis, après 1830, intervint la colonisation française, ce qui se traduisit par un impact culturel qui ne fut jamais atteint auparavant. Il faut noter cependant que dans les régions de l'extrême sud algérien, le recours aux « tifinagh » a survécu pour des raisons utilitaires, ce qui a tout de même permis la conservation de cet alphabet.

Tel est donc le contexte dans lequel s'inscrit le présent ouvrage, lequel se veut une contribution en vue d'imprimer un nouvel et décisif élan, à l'essor qui depuis le début du siècle dernier a permis à la langue amazighe de s'écrire de nouveau, mais en caractères latins cette fois.

Dans le cadre ainsi défini, et tenant compte des exigences incontournables des temps présents, notre propos est de perfectionner les moyens qui ont permis à l'amazigh de retrouver son statut de langue écrite, et à travers cela, d'en faire un instrument efficace de communication, dans un esprit d'ouverture sur un monde modelé par la science.

Cet esprit d'ouverture ne serait d'ailleurs pas nouveau, si l'on considère que tout au long des siècles passés, de notoires et nombreux représentants de l'élite intellectuelle amazighe, s'illustrèrent par des productions écrites, aujourd'hui mondialement connues. Ils le firent en usant successivement comme déjà dit, du grec d'abord, puis du latin, de l'arabe et enfin du français. À titre d'exemples, citons les chroniques historiques du roi numide Juba II, pour ce qui est du recours au grec, et il est ici utile de rappeler que l'influence de la civilisation hellénique s'était exercée en Numidie depuis le règne de Massinissa, au 2^e siècle avant J.C. Le recours au latin pour sa part, s'illustra un peu plus tard à travers les écrits philosophiques d'Apulée de Madaure et les ouvrages œcuméniques de Saint Augustin. Ensuite il y eut la période islamique qui vit l'arabe se substituer au latin, période au cours de laquelle se distingua Ibn Khaldoun en qualité d'historien du peuple amazigh, ce

qui à juste titre lui valut bien plus tard, d'être considéré comme le précurseur des historiens modernes. Pour enfin clore la liste des langues adoptées, la dernière en date, le français, fut celle dont l'impact a été le plus grand, du fait de son enseignement à une échelle jamais atteinte jusque-là. Il n'est pour en juger, qu'à considérer le grand nombre d'écrivains algériens d'expression française notoirement connus. Parmi les plus récents, on peut citer Zohra Imalayen, fille d'un instituteur kabyle qui sous le pseudonyme d'Assia Djébar, vit sa carrière littéraire couronnée en 2005 par son élection à l'Académie française, après qu'elle eut frôlé l'obtention du prix Nobel de littérature.

Cependant, tout au long de ces périodes, la langue de l'antique peuple numide, même si elle ne s'écrivait plus, perdura. Avec cela, elle garda intact l'essentiel de ce qui la caractérisait fondamentalement, faisant ainsi valoir sa remarquable pérennité. Mieux encore, à travers son oralité même, cette langue n'a pas cessé de s'enrichir d'apports en provenance des différents foyers de civilisation du pourtour de la mer Méditerranée. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à considérer son lexique où foisonnent les vocables d'origine

latine, ou plus tard ceux empruntés à l'arabe, à l'espagnol et en dernier lieu au français.

La prise de conscience de cet état de choses au début du vingtième siècle, suscita un courant à la faveur duquel une suite de pionniers usant de l'alphabet latin fit de telle sorte que l'amazigh put enfin retrouver son statut de langue écrite. De ce fait, celle-ci qui, durant des siècles, fut réduite à ne représenter qu'une somme d'idiomes sans avenir, est maintenant en bonne voie de faire partie des langues vivantes modernes, pour peu qu'il y soit pourvu, car il reste encore beaucoup à faire.

Sous un rapport historique, il faut souligner le fait que l'initiateur du recours à l'alphabet latin pour écrire en amazigh, fut le général Hanoteau. Celui-ci en effet, alors colonel en charge de l'administration de la Grande Kabylie, peu après la conquête de cette région par les Français en 1857, usa de cet alphabet pour donner une forme écrite à des poèmes kabyles anciens. Par la suite, des évangélistes, prêtres catholiques ou pasteurs protestants, en firent autant à des fins de prosélytisme, à travers des traductions en kabyle de textes bibliques. Peu après, vers le début du 20^e siècle, ce fut au tour d'élites francophones de Kabylie d'adopter le mode de transcription de Hanoteau, ayant à

cœur de faire sortir leur langue maternelle de son état de langue exclusivement orale.

Cependant, une vingtaine d'années après que l'Algérie eut accédé à l'indépendance, un puissant mouvement populaire qui s'était développé en Kabylie, fit tant que l'instance dirigeante dut concéder à la langue amazighe le statut de langue nationale en 2002, son enseignement dans les établissements scolaires des régions berbérophones ayant commencé en 1995. Dernier aboutissement enfin, la nouvelle constitution qui vient tout juste d'être promulguée en ce début d'année 2016, confère à la langue amazighe le statut de deuxième langue officielle du pays.

Mais les autorités agissant à contre-courant d'un tel positionnement, avaient dès 1995 mis en train une série de mesures administratives afin de limiter la portée des actes fondateurs présents ou à venir. Des textes d'application stipulèrent en effet que dans chacune des régions berbérophones d'Algérie, ce serait le parler local qui serait enseigné à titre de « variante de la langue amazighe ». Avec cela, le choix était laissé aux autorités académiques régionales, de faire recourir à l'écriture de ces divers dialectes, soit en caractères arabes, soit en caractères latins. À l'évidence, l'objectif non avoué de telles mesures, était

d'empêcher l'aboutissement à une langue amazighe unifiée, s'écrivant exclusivement en caractères latins. Cependant, la réalité des faits indique que toute publication en langue amazighe présentant de l'intérêt, a été écrite en caractères latins, à ne considérer que les ouvrages qui s'offrent aux éventaires des librairies.

Mais, il faut bien le dire, avant-même que se soit produit ce qui vient d'être relaté, ceux qui après l'indépendance œuvrèrent au meilleur devenir de la langue amazighe, avaient pris, croyant bien faire, une malencontreuse initiative. Celle-ci se traduisit par l'adoption d'un nouveau mode d'écriture de cette langue, mais en recourant à l'alphabet latin d'une manière tout à fait autre que celle dont usa Hanoteau, laquelle comme déjà dit, fit des émules durant près d'un siècle. Cette initiative en fait, n'aboutit qu'à compliquer et rendre ardu ce qui était simple autant qu'aisé. Voici comment il en fut ainsi.

Le mode initié par Hanoteau consistait à traduire par des consonnes associées, certains phonèmes spécifiques de la langue amazighe. Cette façon de combiner des lettres pour créer des phonèmes n'est bien sûr pas une invention de Hanoteau, celui-ci s'étant conformé à la pratique courante ayant présidé à l'écriture des langues européennes. Ainsi en

témoignent pour ce qui est de la langue française, des phonèmes tels que « ch », « gn », et d'autres à base d'association de voyelles, comme par exemple « ou », « oi » « ain » et quantité d'autres.

Au lieu donc de procéder de cette manière, ceux qui prirent l'initiative de modifier celle-ci, appelons-les « réformateurs », créèrent toute une série de caractères spéciaux par ajout d'appendice à telle ou telle consonne, pour signifier sa prononciation particulière. Les consonnes ayant eu à subir de telles transformations, cinq en tout, sont représentées par les lettres **d**, **g**, **k**, **q** et **t**.

Outre cette mesure, une autre du même genre est à mettre à l'actif des artisans de la nouvelle approche, et celle-là a consisté en l'ajout d'un point sous une consonne donnée ne figurant pas dans le lot des cinq autres déjà citées. Cette deuxième mesure a en fait découlé de la méconnaissance d'une règle de phonétique, selon laquelle une consonne ne prend de valeur qu'à travers son association à une voyelle, comme par exemple en français le « t » de **ti**, inter dental, et celui de **ta**, palatal. Pour donner une idée de cette absurdité, imaginez par exemple qu'en français, on écrive « têtard » pour indiquer que le « **t** » souligné se prononce différemment de celui qui ne l'est pas.

En plus de cela, une troisième mesure également infondée, prise par les dits « réformateurs », s'est traduite, elle, par la mise hors leur système d'écriture, des lettres **v**, **p** et **o** de l'alphabet latin. Mais il se trouve que le phonème traduit par chacune de ces trois lettres, est très usité dans la langue amazighe, et si ces mêmes phonèmes n'existent pas dans la langue arabe, faire comme si c'était également le cas s'agissant de la langue amazighe, est tout à fait incompréhensible.

À vrai dire, si les trois phonèmes considérés ont constitué un problème, c'était dans le cadre du recours à l'alphabet arabe pour écrire en amazigh, ce qui en l'occurrence constitue la preuve indiscutable du bon choix qui a été fait de recourir à l'alphabet latin. Mais encore fallait-il user de celui-ci de manière sensée, ce que précisément nous nous proposons de faire à travers les développements qui vont suivre.

Ainsi donc il apparaît à l'évidence, que non seulement les mesures prises par les « réformateurs » ne se justifient en rien, mais que de plus, à travers d'inutiles complications, elles présentent de sérieux inconvénients. Entre autres, elles rendent très malaisés les premiers apprentissages et créent des entraves paralysantes lors d'une saisie de texte sur un

ordinateur courant, ou davantage encore quand il s'agit d'adresser de courts messages en se servant d'un téléphone mobile, outil de communication devenu indispensable de nos jours.

Faudrait-il donc que l'obstacle de la non écriture ayant été franchi, l'on se trouve maintenant confronté à celui d'un mode scriptural tout à fait inadéquat ? Ce serait certes là, tomber de Charybde en Scylla. Il est donc impératif de remédier à cet état de choses, et non seulement les moyens qui le permettent existent, mais ils sont de plus simples et faciles à mettre en œuvre, ainsi qu'on le verra plus avant dans notre propos.

Cependant il n'y a pas que cela, car la grammaire elle-même a besoin d'être étoffée, et que surtout, le bagage lexical devra être à la mesure des exigences de notre temps, car il importe au plus haut point qu'à travers la langue amazighe, on puisse accéder au savoir sous ses diverses formes contemporaines.

Pour entrer dans le vif de notre sujet, commençons d'abord par considérer le fait suivant mis en évidence par Mouloud Mammeri (principal artisan de la modification du mode d'écriture initié par Hanoteau). Il indiquait en préface d'un petit ouvrage de grammaire de son cru, que cette

grammaire s'appliquait à la variété kabyle de la langue amazighe, et il s'en excusait presque. Cependant Mammeri à son corps défendant, ne pouvait guère agir autrement, car ne pratiquant l'amazigh qu'à travers le kabyle, sa langue maternelle. D'ailleurs, tous ceux qui depuis longtemps l'avaient précédé dans cette voie, en avaient fait de même et pour la même raison. Mais à vrai-dire, l'embarras de Mammeri n'avait nullement lieu d'être, tout comme les détracteurs de la langue amazighe ont tort de croire que la variété des idiomes qui, aujourd'hui encore, traduisent celle-ci, constitue un frein à la réalisation de son unité.

Il faut en effet considérer, qu'aucune langue au monde, absolument aucune, commune à tous les habitants d'un même pays, n'est la synthèse des idiomes divers qui s'y pratiquaient auparavant. Le moins éclairé des linguistes sait cela, et il n'est pour s'en convaincre, qu'à considérer ce qui suit. Le français moderne par exemple, est né du parler usité en Île de France, la région parisienne, et ce parler appartenant à la famille des langues romanes, était celui pratiqué par le roi et les membres de sa Cour qui résidaient à Paris. L'usage en fut ensuite répandu grâce aux productions écrites, dont au départ la majorité des auteurs gravitaient autour de cette Cour. Pour l'anecdote et afin d'étayer ce qui

vient d'être dit, restons dans le cadre de la langue française. Jusque vers le milieu du 17^e siècle, tous les Français roulaient les « r » de façon très prononcée; mais il se trouva que Louis XIV, « le Roi Soleil », célèbre monarque de cette époque, était affligé d'un défaut de langue qui lui faisait grasseyer la prononciation de cette lettre. Par mimétisme courtisan, tous les familiers de la Cour prirent alors cette habitude, laquelle s'étendit aux Parisiens d'abord, puis assez lentement à toutes les provinces de France et aux régions francophones de pays voisins.

Prenons maintenant le cas du Royaume-Uni, dont l'Angleterre n'est qu'une des composantes avec l'Écosse, le Pays de Galles et l'Ulster. Mais l'anglais, d'abord parler composite localisé, se trouvait être celui du roi et de son entourage. De ce fait, un tel dialecte finit par devenir la langue officielle de tout le royaume, et par extension celle des USA, de l'Australie, du Canada etc. Par ailleurs, lorsqu'à leur tour, après les Angles et les Saxons, les Normands eurent conquis l'Angleterre, ils y introduisirent quantité de mots d'origine française. Ainsi aujourd'hui, si un bœuf, un mouton ou un porc s'appellent en anglais « an ox », « a sheep » ou « a pig »; leur chair par contre, est respectivement dénommée « beef », « mutton » ou « pork ».

La raison à cela, est que jadis, les nobles normands de la Cour royale d'Angleterre, ne considéraient ces animaux que par rapport à ce qui leur en était servi à table, et bien d'autres mots de leur cru sont ainsi passés dans la langue anglaise.

À travers cet éclairage, nous constatons donc que relativement à ce qui nous occupe, nous en sommes à l'étape où se trouvaient, il y a des siècles, les nations que nous avons citées à titre d'exemple, et il y en a bien d'autres dont la langue est caractérisée par le même type d'évolution. Certes pour nous, le problème qui se pose est tout à fait particulier, car rien ne s'est fait comme à travers les exemples cités, l'histoire sociale de notre pays ayant été ce qu'elle fut. Par contre, si à un moment donné une dynamique s'est fait jour, celle-ci est due à l'action volontaire de pionniers, dont le dernier en date fut Mammeri dans la deuxième moitié du siècle dernier. Or il se trouve que tous ceux-ci, de même que leurs continuateurs actuels, avaient le kabyle pour langue maternelle. Il ne faut donc pas s'étonner que ce parler soit devenu par la force des choses, le levain d'une langue écrite en train de prendre son essor en Algérie, à l'instar des cas déjà cités, auxquels on peut ajouter celui de la province de Nanjing pour la langue chinoise moderne, ou celui du

castillan pour tous les Espagnols. Par conséquent, la langue amazighe ainsi qu'elle s'affirme chez nous, se retrouve aujourd'hui par le fait de ses promoteurs successifs, dans le cadre commun à toutes les langues modernes nées d'un parler local promu pour des raisons historiques et culturelles.

C'est précisément cet état de fait qui est pris en compte à travers le présent ouvrage, avec l'ambition d'assurer à la langue amazighe un rebond propre à en faire un instrument moderne de communication, et un moyen efficace de transmission de savoirs.

Ainsi donc les raisons ne manquent pas de lever l'hypothèque d'une adaptation inappropriée de l'alphabet latin à l'écriture de la langue amazighe, et c'est la manière de remédier à cet inconvénient qui sera abordée en premier lieu. Pour donner un aperçu de cela, disons que pour supprimer toutes les entraves à l'écriture déjà citées, la mesure principale qui le permettra, se traduira par le recours au seul alphabet latin, toutes lettres comprises, et cela sans qu'il soit nécessaire de recourir au moindre caractère spécial, par ajout d'appendice ou autre signe diacritique à telle ou telle lettre. Par ailleurs, toutes les innovations qui seront adoptées, lesquelles ne se limitent pas à l'écriture, seront au

fur et à mesure justifiées puis explicitées, exemples à l'appui. À titre de conclusion, on trouvera en fin d'ouvrage, un texte illustratif qui servira au lecteur de pierre de touche, lui permettant de tester la validité de la nouvelle manière de communiquer par écrit à travers la langue amazighe.

L'auteur

NOUVEAU MODE D'ADAPTATION

de l'alphabet latin, à la phonétique de la langue amazighe.

1. Le pourquoi d'une telle nécessité

Si depuis longtemps maintenant l'alphabet latin, et non l'alphabet arabe, a été adopté pour écrire en amazigh, c'est à la suite d'un choix raisonné. Il en a été ainsi car de tous les systèmes d'écriture, cet alphabet est à la fois le plus rationnel et le plus pratique, ce qui explique pourquoi il a été mis au service d'un nombre considérable de langues, pourtant très différentes les unes des autres, sous le rapport phonétique notamment. Comportant majuscules et minuscules aux formes invariables, adapté au mode manuscrit par ses lettres curvilignes toutes liables entre elles, il s'est de plus enrichi de toute une batterie de signes de ponctuation, lesquels ont permis une parfaite traduction de la forme orale de ces langues. C'est du reste pour cette raison qu'après la première guerre mondiale, les Turcs ont substitué l'alphabet latin à l'alphabet arabe pour écrire leur langue.

Cependant, si les Français ont jugé nécessaire d'ajouter des signes diacritiques à certaines lettres, sous forme d'accents divers notamment, pour coller plus étroitement à la prononciation de leurs mots, ce n'était pas une raison pour les imiter en cela, et de manière outrancière qui plus est. Cet argument est d'autant plus valable, que le recours aux « tiffinagh » ayant été abandonné depuis des siècles, toutes les options étaient permises pour que la langue amazighe puisse s'écrire de nouveau, et de la façon la plus rationnelle qui puisse être.

De l'exemple compliqué offert par l'écriture en français, passons à la manière bien plus simple dont les Anglais usent de l'alphabet latin pour écrire dans leur langue. Pragmatiques comme ils le sont, ces derniers ne se sont embarrassés d'aucun signe diacritique, absolument aucun, pour particulariser les diverses prononciations d'une même lettre, l'usage seul en décidant. C'est donc ainsi qu'en anglais, le même graphème peut se traduire par des phonèmes différents, ainsi qu'en témoignent les exemples suivants.

— Le « u » de **but** (mais) et celui de **put** (poser) se prononcent respectivement comme en français le « eu » et le « ou ».

— Le « **i** » se prononce **i** ou **ai** selon le cas, et le « **th** » peut se prononcer comme dans le mot *thin* (mince) ou comme dans le mot *that* (que).

Notons au passage que sous le rapport indiqué, si en anglais l'usage seul fait loi, en français par contre la prononciation différente d'une même lettre se limite à quelques rares cas et selon des règles précises ; ainsi en va-t-il du **s** = **z** entre deux voyelles, du **t** = **s** devant la syllabe *ion*, du **g** = **j** devant les voyelles **e** et **i**, etc.

2. Le mode d'adaptation

Maintenant, tirons parti de tout ce qui vient d'être dit pour en faire bénéficier tamazight. Nous prendrons en considération les exemples cités, pour l'esprit qu'ils traduisent et non comme des modèles à imiter ou à bannir. Ainsi, le pragmatisme qui a prévalu sous le rapport de l'adaptation de l'alphabet latin à la langue anglaise, peut également s'appliquer à la langue amazighe. Cela est d'ailleurs d'autant plus justifiable, que celle-ci offre une considérable variété de phonèmes consonantiques dont certains ne trouvent d'équivalents que chez les slaves.

Compte tenu de tout cela et pour commencer, balisons la voie en mettant de côté tous les phonèmes qui ne posent

pratiquement pas problème, pour fixer notre attention sur ceux qui ont suscité le plus d'embarras concernant leur transcription. Ce qui facilitera quelque peu l'adoption de mesures relatives à ces derniers, est d'abord le fait que tous dérivent de phonèmes de base dont ils constituent une altération. Voyons cela de plus près à travers les exemples suivants.

Phonème de base

d de amendil (foulard)

g de azger (bœuf)

k de kanun (foyer)

q de qanun (loi)

t de anta (laquelle)

Phonème dérivé

dh de udhi (beurre)

gh de igher (champ)

kh de akhal (terre)

qh de aqham (maison)

th de thagi (celle-ci)

Commentaire (au bénéfice des non familiarisés avec la langue amazighe) :

Dans le présent ouvrage, compte tenu des innovations qui le caractérisent, on notera ce qui suit :

* Les consonnes « **d**, **g** (dur), **k**, **t** » se prononcent en amazigh, comme en français ou en anglais.

* La consonne « **c** » se prononce comme le « ch » français.

* La consonne « **x** », se prononce comme le « r » grasseyé français.

* La lettre « **y** » a invariablement valeur de consonne (équivalent du « ill » français.)

* Quant au phonème « **q** », si en français il s'identifie au phonème « **k** », il en diffère en amazigh par le fait que c'est la glotte et non l'arrière langue qui participe à sa prononciation (cf « qaf » arabe)

* En ce qui concerne le phonème dérivé « **th** », celui-ci se prononce comme dans le mot anglais « thin » (mince), et le « **dh** » pour sa part équivaut au « **th** » anglais de « then » (puis)

* Le phonème dérivé « **qh** », a pour équivalent le « ch » allemand de « nach » (vers, en direction de)

* Les phonèmes dérivés « **gh** » et « **kh** » pour leur part (g et k glissés), ne se retrouvent en Europe que chez certains peuples slaves.

Ceci dit relativement aux phonèmes consonantiques, voyons maintenant ce qu'il en est des voyelles **a**, **e**, **i**, **o** et **u** de l'alphabet latin, lesquelles traduisent toutes des sons de la

langue amazighe. Parmi ces cinq voyelles, si le **o** et le **u** ont une prononciation invariable, ce n'est pas le cas pour le **a**, le **e** et le **i**. Chacune de ces trois voyelles se distingue en effet par deux prononciations distinctes.

Cette différenciation d'ordre phonétique n'affectera pas l'écriture de ces trois voyelles, l'usage seul décidant de la prononciation de chacune d'elles, ainsi qu'il apparaîtra à travers les exemples ci-après.

– La voyelle a se prononcera de façon distincte selon l'écartement des mâchoires ou leur rapprochement. Ainsi dans le mot **tavla** (table), le premier « a » se prononcera comme dans le mot français « **tamis** » et le second le sera comme dans le mot anglais « **latter** » (dernier). Ces deux prononciations différentes de la lettre « a » se retrouvent d'ailleurs en anglais ainsi qu'en témoigne l'exemple suivant : « Is this **man** your **father** ? » (Cet homme est-il votre père ?)

– La voyelle e sera brève ou longue selon le cas. Ainsi le « **e** » du mot **ilef** (sanglier) sera bref, et celui de **sers** (pose) sera long et appuyé.

– La voyelle i du mot **thira** (l'écriture) se prononcera comme le **i** du mot français **livre**. Dans certains cas cependant, le **i** se prononcera presque comme le **ei** du mot

français **peine**. Exemple : thajehnit (une queue). La voyelle **u** se prononcera dans tous les cas comme le **ou** de la langue française. Exemple : afus (la main)

– La voyelle o aura invariablement la même prononciation que le **o** de la langue française. Exemples : aqejmor (une souche) ; asennor (une anguille).

Avec celles qui précèdent, d'autres innovations sont à enregistrer (voir ci-après le tableau synoptique des graphèmes adoptés). Par ailleurs les lettres **v**, **p** et **o** qui on ne sait trop pourquoi ne figurent pas dans l'alphabet adopté par Mammeri et ses disciples, seront réhabilitées, car faisant partie des phonèmes couramment usités dans la langue amazighe.

Autre mesure adoptée :

– **Le « e » aura valeur de semi-voyelle**, c'est-à-dire qu'en plus de se prononcer comme en français, il prendra valeur de consonne et traduira le son « aïn » arabe. Exemple : Aeli ye tseummu (Ali nage).

Règle concernant l'utilisation de la lettre « e »

– Emploi en tant que voyelle : comme pour les autres voyelles.

– La lettre « e » a valeur de consonne lorsqu'elle est précédée ou suivie d'une voyelle.

Exemples : « aewin » (des provisions), « aneivu » (un infirme)

– Remarque : en aucun cas on n'aura à faire précéder ou suivre un « e » consonne d'un « e » voyelle. Ainsi pour désigner un taurillon on écrira aejmi et non aeejmi.

– La lettre « h » et son emploi

Cette lettre est affectée à un double usage, selon qu'elle est utilisée seule, ou en association avec l'une des consonnes d, g, k, q et t. (cf. tableau précédent des phonèmes dérivés de ces consonnes, et tableau ci-après de l'ensemble des graphèmes de la langue amazighe)

– Lettre « h » utilisée seule

Elle se prononcera de deux manières distinctes, soit respectivement : celle d'un « h » soufflé du fond de la gorge (n'a pas d'équivalent en français) ou celle d'un « h » comme dans le mot français (hache)

Exemples

1^{er} cas : ajehmum (merle)

2^e cas : hathan (le voici)

3. Tableaux synoptiques des graphèmes

a) Graphèmes simples

Graphèmes	Mots les contenant	Traduction en français
a	afus	la main
	tas	une chope
e	aserwal (e voyelle)	un pantalon
	aeudhiw (e consonne)	un cheval
i	izi	la mouche
	iziwec	un moineau
o	eddoh	un berceau
u	uzzal	le fer
b	ise b adhen	les souliers
c	ecfu	souviens-toi
d	and a	où
f	aferteto	un papillon
g	yurga	il a rêvé
h	yeh h wayi	il me plaît
	yeh h wadj	il a besoin
j	aq j un	un chien
k	yek k aw	il est sec
l	il l	il est né

n	nek	moi
m	mezzi	il est jeune
p	thieupja	l'adresse
q	elqanun	la loi
r	yerfa	il est en colère
s	sufela	dessus
t	anti	lesquelles
	tavla	la table
v	vava	mon père
w	wihin	celui-là
	amakhwar	un voleur
x	axanim	un roseau
y	yuli	il est monté
z	azemur	des olives
	azar	une racine

b) Graphèmes composés

Graphèmes	Mots les contenant	Traduction en français
dh	dhihin	là-bas
	idharren	les pieds
dj	thadjalt	la veuve

gh	igher	un champ
kh	akhal	de la terre
qh	aqham	la maison
th	thameth	la femme
tc	tcix	j'ai mangé
ts	tsihin	c'est celle-là

Commentaires

✕ Dans les deux tableaux ci-dessus, lorsqu'un même graphème figure dans deux mots respectivement cités à titre d'exemples, cela signifie qu'il s'y prononce de manière différente.

✕ Toutes les lettres de l'alphabet latin sont employées, x prenant la place du caractère spécial traduisant jusque là le **r** grasseyé, et le son **kh** de akhal (de la terre), prenant la place du **x** auparavant utilisé.

Ainsi donc et grâce à cette série de mesures, un clavier AZERTY (ou même QWERTY) se trouvent tous deux parfaitement adaptés à la saisie de n'importe quel texte en amazigh, sans qu'il soit nécessaire d'avoir à créer des caractères spéciaux.

✕ **Les** trois lettres de l'alphabet latin ne figurant pas dans celui qui avait été adopté par Mammeri et ses disciples,

ont été rétablies, et ce sont respectivement le **v**, le **o** et le **p**.
La raison à cela est la suivante :

– Admettre que la lettre **b** puisse se prononcer indifféremment **b** ou **v**, ne rime à rien, puisque le graphème **v** existe dans l’alphabet latin.

– Le son **o** a également été rétabli car très usité en amazigh, et qu’il est différent du son **u**, (**ou** français), lequel avait indument pris sa place. La justesse de cette mesure se vérifie à travers les deux mots suivants : yet**o**rrec (il est vif), yet**u**rrec (il est stupéfait).

– Même si les sons **p** et **b** sont souvent utilisés l’un pour l’autre, le phonème **p** est spécifiquement présent dans la langue amazighe. Un exemple est cité dans le tableau des graphèmes, et il y en a d’autres comme asp**p**ertef (le tripotage), askip**p**wae (un hurlement), sans compter ceux d’origine étrangère comme thap**p**upits (une poupée), ap**i**ksel (un pixel), ip**i**ki (un piquet), et quantité d’autres.

Par ailleurs, et pour réguler une fois pour toutes l’usage du **p** et du **b**, il est nécessaire qu’à travers l’écriture, chacune de ces deux lettres trouve sa place définitive, sachant toutefois que le son « b » est le plus fréquemment utilisé.

Conclusion

La somme des avantages offerts par le système décrit, et ce par rapport à celui mis en œuvre par les « réformateurs », se traduit comme suit :

– Prise en compte de tous les phonèmes de la langue amazighe et traduction de chacun d’eux par une lettre unique ou deux associées suivant le cas.

– Complétude assurée par l’inclusion dans l’alphabet adopté, des lettres **o**, **v** et **p** de l’alphabet latin, lesquelles en avaient été arbitrairement exclues, alors qu’elles traduisent des phonèmes amazighs usités depuis des millénaires.

– Avantage pratique découlant de la prise en compte intégrale de l’alphabet latin. Cet avantage est dans les temps actuels d’autant plus considérable, que l’emploi d’ordinateurs et le recours à la communication écrite par voie satellitaire, ne sont plus l’apanage de quelques privilégiés comme à la fin du siècle dernier. La vulgarisation de plus en plus ample de ces moyens, ne justifie donc que davantage le mode d’adaptation préconisé dans le présent ouvrage.

REMARQUE importante : Pour des raisons commerciales, n'est disponible en Algérie qu'un seul type de clavier de saisie de textes : celui en mode azerty, lequel inclut le plus souvent des lettres ou symboles arabes. Par ailleurs les modèles commercialisés au Moyen-Orient ne peuvent l'être en Algérie, leur pavé numérique étant à base de chiffres dits « hindous », alors qu'en Algérie ce sont les chiffres universels (dits « chiffres arabes » à cause de leur origine), qui ont été adoptés.

LE CHAMP GRAMMATICAL

Considérations préliminaires

La méthode adoptée pour traiter de la grammaire, sera identique dans son esprit à celle mise en œuvre dans ce qui a précédé. Ceci dit, la perspective dans laquelle nous nous inscrivons, est celle où il s'agira surtout de mettre en ordre de façon rationnelle, les éléments constitutifs d'une grammaire amazighe, selon une approche rigoureusement normative. Le présent ouvrage s'adressant principalement à des lecteurs francophones pratiquant la langue amazighe, c'est toujours à travers la langue française qu'il sera traité de la suite de notre propos. Il sera toutefois loisible au lecteur qui en ressentirait le besoin, de se référer à un lexique de terminologie grammaticale en langue amazighe (répertoire de néologismes grammaticaux initié par Mammeri puis enrichi par ses successeurs).

Compte tenu de tout cela, le chapitre qui va suivre aura pour objet de familiariser le lecteur avec l'essentiel de ce qui caractérise la langue amazighe sous un rapport grammatical.

À titre de première approche, commençons d'abord par considérer ce qui suit.

Pour continuer à lire « Écrire l'amazigh », revenez vite sur la fiche de l'œuvre, ajoutez-la à votre panier et achetez cet ebook...

Chérif Arbouz vous remercie de votre intérêt et vous souhaite une bonne lecture.

ÉCRIRE L'AMAZIGH

*Vers une langue
et une grammaire unifiées*



CHERIF ARBOUZ

UP
blisher

N° ISBN: 978-2-7599-0222-4

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Vasca - UPblisher.com
11 bis, rue de Moscou
75008 Paris

E-mail : contact@upblisher.com
Site : www.upblisher.com